



16 mai 2007

## Information concernant les ventilateurs Légendaire - Société Airox

En accord avec l'AFSSAPS, la société Airox a informé le 14/05/2007 les prestataires de soins à domicile distribuant les ventilateurs Legendair de recommandations concernant la mise en route du dispositif suite à un incident grave.

Les prestataires de soins à domicile concernés par cette mesure, en France, ont reçu le courrier [ci-joint](#) accompagné d'une fiche de recommandation destinée aux patients.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par le fabricant.

**Code nomenclature : 32251**

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

site - <http://www.materiovigilance.org>